



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Étude détaillée du projet de loi n^o 71 – Loi portant sur le règlement de certains différends dans le secteur de l'automobile de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Procès-verbal de la séance du 25 novembre 2015

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n^o 1769-20151126

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 2015	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	1
ÉTUDE DÉTAILLÉE	2
REMARQUES FINALES	4

ANNEXES

I. Liste des documents déposés

Séance du mercredi 25 novembre 2015

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 71 – Loi portant sur le règlement de certains différends dans le secteur de l'automobile de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (Ordre de l'Assemblée 24 novembre 2015)

Membres présents :

- M. Cousineau (Bertrand), président
- M. St-Denis (Argenteuil), vice-président

- M. Auger (Champlain)
- M. Bergeron (Verchères), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail
- M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) en remplacement de M. Therrien (Sanguinet)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Hamad (Louis-Hébert), ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M. Hardy (Saint-François)
- M. H. Plante (Maskinongé)
- M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs)
- M. Simard (Dubuc) en remplacement de M^{me} Tremblay (Chauveau)

Autre participant :

- M. Normand Pelletier, sous-ministre adjoint, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 37, M. Cousineau (Bertrand) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Hamad (Louis-Hébert) fait des remarques préliminaires.

Avec la permission de M. le président, M. Hamad (Louis-Hébert) dépose le document coté CET-092 (annexe I).

M. Bergeron (Verchères) et M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : L'article 2 est adopté.

Article 3 : Un débat s'engage.

Avec la permission de M. le président, M. Hamad (Louis-Hébert) dépose le document coté CET-093 (annexe I).

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Pelletier de prendre la parole.

Après débat, l'article 3 est adopté.

Articles 4 et 5 : Les articles 4 et 5 sont adoptés.

Article 6 : Un débat s'engage.

À 12 h 22, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension sous la présidence M. St-Denis (Argenteuil).

Après débat, l'article 6 est adopté.

Article 7 : L'article 7 est adopté.

Article 8 : Après débat, l'article 8 est adopté.

Articles 9 à 14 : Les articles 9 à 14 sont adoptés.

Article 15 : Après débat, l'article 15 est adopté.

M. Cousineau (Bertrand) reprend ses fonctions à la présidence.

Article 16 : Après débat, l'article 16 est adopté.

Article 17 : Après débat, l'article 17 est adopté.

Article 18 : L'article 18 est adopté.

Article 19 : Après débat, l'article 19 est adopté.

Articles 20 et 21 : Les articles 20 et 21 sont adoptés.

Article 22 : Après débat, l'article 22 est adopté.

Articles 23 et 24 : Les articles 23 et 24 sont adoptés.

Article 25 : Après débat, l'article 25 est adopté.

Article 26 : Après débat, l'article 26 est adopté.

À 12 h 59, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 06, la Commission reprend ses travaux à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

Article 27 : Après débat, l'article 27 est adopté.

Article 28 : Après débat, l'article 28 est adopté à la majorité des voix.

Article 29 : L'article 29 est adopté.

Article 30 : Après débat, l'article 30 est adopté.

Article 31 : L'article 31 est adopté.

Article 32 : Après débat, l'article 32 est adopté.

Annexe : L'annexe est adopté.

Intitulés des chapitres : Les intitulés des chapitres sont adoptés.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

M. Cousineau (Bertrand) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M. Hamad (Louis-Hébert), M. Bergeron (Verchères) et M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) font des remarques finales.

À 15 h 49, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 1^{er} décembre 2015, à 17 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Maxime Perreault

Claude Cousineau

MP/sq

Québec, le 25 novembre 2015

ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. *Entente sur un conseil de médiation spéciale entre la Corporation des concessionnaires automobiles du Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Syndicat démocratique des employés de garage du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Non daté. 2 p. Déposé le 25 novembre 2015. CET-092
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. *Loi portant sur le règlement de certains différends dans le secteur de l'automobile de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Schéma explicatif du processus*. Non daté. 1 f. Déposé le 25 novembre 2015. CET-093